



En application de la résolution 50/11 (2007) de la Commission des stupéfiants

Pays ou territoire(s):		Date:	
Service compétent:			
Titre ou fonction:			
Nom du responsable:		Courriel:	
Numéro(s) de téléphone:		Télécopieur:	
Signature:		Année civile:	

Saisies d'envois

(N.B. Si toutes les informations demandées ne peuvent être fournies, des informations partielles seraient appréciées)

Nom de la substance contrôlée saisie	Nombre de saisies	Quantité totale de la substance contrôlée saisie ²	Origine des envois saisis ³	Services de distribution de courrier impliqués ⁴	Le cas échéant, informations sur les sites internet vendeurs ⁵

Notes explicatives:

- 1 Les préparations pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle international: Les stupéfiants énumérés dans la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, les substances psychotropes énumérées dans la Convention de 1971 sur les substances psychotropes et les précurseurs inscrits aux tableaux de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.
- 2 Veuillez indiquer l'unité de mesure (kg, g, mg).
- 3 Veuillez indiquer les pays / territoires d'origine du courrier.
- 4 Veuillez indiquer les services postaux publics ou les entreprises privées de messagerie les plus fréquemment impliqués.
- 5 Veuillez fournir des informations quant aux sites internet les plus fréquemment identifiés comme étant à l'origine des ventes illicites (ex : nom de la compagnie, coordonnées, nom de domaine)